

CONCOURS DE COMPOSITION

L'INÉDIT 2014



PRÉAMBULE

Le festival **L'Inédit** a pour vocation la création et la diffusion de la musique vocale contemporaine.

Chaque année **L'Inédit** alterne un concours de composition, puis un festival de musique sacrée contemporaine, à l'occasion duquel sont invités un compositeur de renommée internationale et plusieurs chœurs européens.

C'est dans le cadre de ce festival que sont interprétées pour leur première diffusion, les œuvres primées lors du concours de composition précédent.

En 2014, à l'occasion du 1000^e anniversaire du baptême de Saint Olaf, le concours de composition est dédié à ce saint.

ORGANISATEURS

Festival **L'Inédit** Rouen

Diocèse de Rouen

En partenariat avec la Maîtrise et les Chœurs St Evode de Rouen.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le concours est destiné à tous les étudiants en composition, jeunes compositeurs et compositeurs confirmés.
- Présentation d'une à trois œuvres non encore créées (ni publiées, ni interprétées en public, et n'ayant fait l'objet d'aucun prix).
- Compositeurs de toute nationalité
- Les organisateurs se réservent les droits de première diffusion, à l'occasion du Festival **L'Inédit**

OEUVRES

- Composition à la mémoire de Saint Olaf.
- Œuvre pour 4 à 6 voix mixtes ou 4 voix mixtes et 1 ou 2 voix d'enfants, *a capella* ou accompagnées à l'orgue (possibilité d'élargir l'écriture pour deux orgues, deux trompettes et/ou deux trombones) ;
- Langue : latin ou français ;
- Durée : 3 à 10 mn.

SAINT OLAV

Roi de Norvège qui fonda l'Église chrétienne à Nidaros (Trondheim) Olav s'était engagé à quatorze ans dans une de ces troupes de Normands qui, durant deux siècles, se répandirent régulièrement en France pour la piller. Ce fut au cours de l'un de ces raids qu'il se convertit et reçut le baptême à Rouen vers 1014. Devenu roi de Norvège à vingt-et-un ans, il institua le christianisme comme religion d'État. Il combattit avec vigueur l'idolâtrie, mais son action provoqua des oppositions et, à la fin, il périt dans un combat mené par ses ennemis. Il est honoré en Norvège comme un martyr où de nombreuses églises lui sont dédiées.

D'après le Martyrologe romain.

DROIT D'INSCRIPTION

20 € - à envoyer à l'adresse suivante :

Concours de composition « L'Inédit »
3 rue St Romain – 76000 ROUEN FRANCE

REMISE DES ŒUVRES

L'inscription deviendra définitive après réception des éléments suivants :

- Enveloppe générale comprenant :
 - ✓ Œuvre(s) en 5 exemplaires, ANONYMES, avec signe ou code distinctif sur chaque exemplaire
 - ✓ Seconde enveloppe cachetée, reprenant ce même signe ou code distinctif sur le devant, et contenant les informations suivantes :
 - ⇒ Nom, prénom du compositeur
 - ⇒ Date et lieu de naissance
 - ⇒ Nationalité
 - ⇒ Adresse, téléphone, fax et/ou e-mail
 - ⇒ Titre de la composition
 - ⇒ Attestation sur l'honneur que l'œuvre n'a jamais été interprétée, ni publiée, ni primée à aucun autre concours.
- Envoi des plis à l'adresse suivante :

Concours de composition reprenant ce même signe distinctif sur le devant et contenant les informations suivantes **L'Inédit**
3 rue St Romain – 76000 ROUEN
- **Délais** : 1^{er} avril 2014 cachet de la poste faisant foi.

DÉROULEMENT DU JURY DE CONCOURS

Le membres du jury se réunira le week-end des Rameaux 2014 (13 avril) afin d'étudier les compositions reçues anonymement et répondant aux critères énoncés au présent règlement.

Seul le lauréat sera informé du résultat qui sera par ailleurs affiché sur la page du Festival **L'Inédit** du site Internet de Saint Evode (www.saint-evode.com) dès le jour de Pâques 2014 (20 avril)

PRIX

Un prix de 1 000 € sera remis au compositeur de l'œuvre retenue.

DROITS

L'œuvre primée demeure la pleine et entière propriété de son auteur qui s'engage cependant par l'acceptation même de ce règlement de concours, à ne pas la diffuser et l'interpréter **AVANT** sa première diffusion dans le cadre du Festival **L'Inédit**.

Exceptionnellement pour la saison 2014, cette première diffusion est décalée en octobre 2014, à l'occasion des festivités en l'honneur de Saint Olav qui se tiendront à la Cathédrale de Rouen.

Le présent règlement est réputé accepté par les concurrents, par le fait même de remettre leur candidature lors de l'inscription.

Les envois ne seront pas retournés à leur expéditeur.